



ACCUEIL
IMMOBILIER
Voltaire

TARIFICATION SARL ACCUEIL IMMOBILIER VOLTAIRE

A compter du 05/09/2018

Carte professionnelle n° CPI3201201500000910 délivrée par la CCI du Gers.

Honoraires de transactions immobilières par tranche de prix du bien:

- De 0 à 75 000 € 10 % TTC* du prix de vente
- De 75 000 € à 150 000 € 8 % TTC* du prix de vente
- De 150 000 € à 450 000 € 6 % TTC* du prix de vente
- + de 450 000 € 5 % TTC* du prix de vente

Exemple:

Maison à 180 000 € net vendeur, commission de 6% (10 800 € ttc), total: 190 800 € honoraires compris.

Terrains :

- FORFAIT 5 000 € TTC*

Attestation de valeur: 200 Euros TTC*

Honoraires de location :

10% TTC* du loyer annuel + 200 euros TTC* de rédaction du bail à diviser entre locataire (50%) et propriétaire (50%).

Exemple:

Loyer 600 € cc. $600 \times 12 = 7200 \times 10\% = 720$. $720 + 200 = 920$. $920 / 2 = 460$ €. Total honoraires : 460€ ttc à la charge du bailleur et 460 € ttc à la charge du locataire.

*Taux TVA 20%